



Le CSTB repense le quartier du Marais à Paris

La rue du Trésor en est le premier laboratoire

La mairie du 4^{ème} Arrondissement de Paris a présenté aux riverains de la rue du Trésor son projet de réaménagement afin de limiter les nuisances sonores. Cette impasse constitue la première étape d'un réaménagement du Marais suite à l'étude réalisée à la demande de la Mairie par les sociologues du CSTB sur l'ensemble du quartier.

Le quartier du Marais, dans le 4^{ème} arrondissement de Paris, appartient à l'histoire de la ville. Doté de nombreux immeubles historiques, il attire chaque année de très nombreux touristes. La présence massive de commerces en a fait un nouveau pôle du « shopping tendance », drainant avec lui une armée de Parisiens et de Parisiennes flânant sur des trottoirs sous dimensionnés. L'étroitesse des rues, conjuguée à l'absence presque systématique de végétation, amplifie la nuisance sonore qu'engendre la difficile circulation des véhicules.

Les riverains, qui conservent généralement une fascination pour leur quartier, n'en montrent pas moins une exaspération. Les tensions se font de plus en plus vives et la mairie d'arrondissement, ainsi que la Ville de Paris, ont décidé de prendre le problème à bras le corps en faisant appel en 2001 à l'équipe de sociologues du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Le CSTB a commencé ses travaux sur la base de témoignages des habitants et d'informations fournies par les services de la Ville de Paris. Cela a permis

de réaliser un diagnostic et ensuite de proposer un cahier d'intentions suivant sept axes d'intervention afin de valoriser le quartier en donnant plus de place à ses habitants et en développant une attractivité plus diffuse et plus régulable.

- Mieux se déplacer,
- Partager l'espace public,
- Conserver l'animation tout en préservant une vie de quartier et une tranquillité relative,
- Améliorer le cadre de vie urbain par une valorisation mutuelle du...

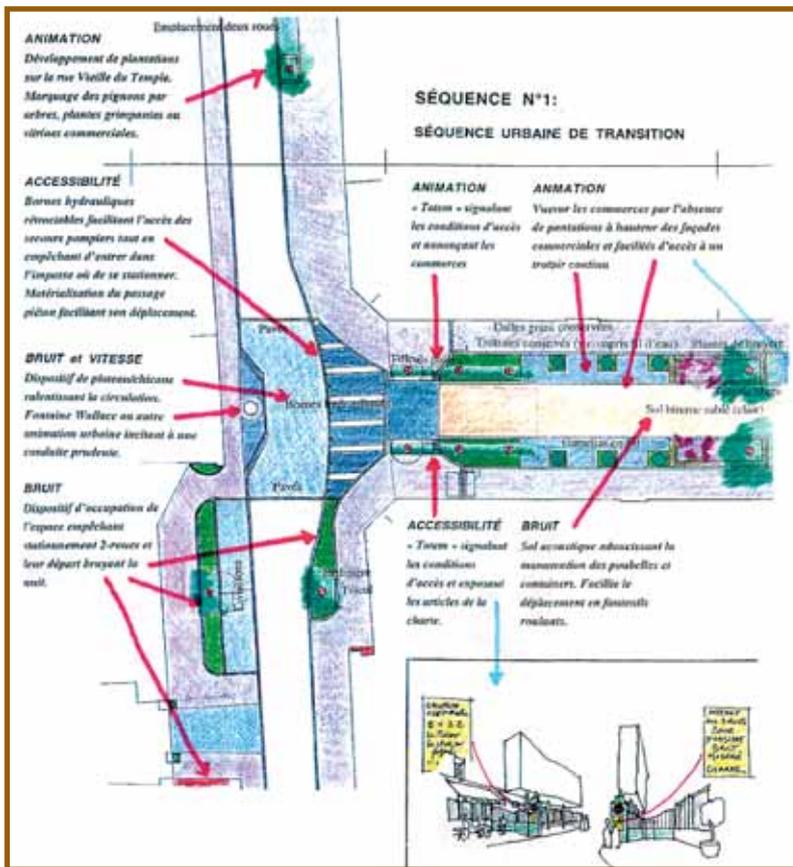
Le silence est d'or rue du Trésor

Unanimement appréciée pour son animation urbaine, la rue du Trésor souffre de nuisances notamment sonores, liées à un excès d'occupation de l'espace le soir et à sa structure même, formant une caisse de résonance, fermée et minérale. Chaque usager a des idées précises sur ce qu'il conviendrait de faire, mais tous ces points de vue ne sont pas forcément compatibles.

C'est pourquoi la rue du Trésor, particulièrement représentative des conflits d'usage pouvant exister dans le quartier, a été choisie pour constituer le premier laboratoire de ce vaste projet d'amélioration du cadre de vie. Le CSTB a préconisé, en priorité, de réguler le bruit et de procéder à des aménagements.



Écho des villes



Il propose d'interdire ou de limiter très fortement l'occupation de l'espace public par les véhicules (hors livraisons et accès des résidents), de limiter le bruit par le choix de matériaux (dispositifs phoniques spécifiques), de dédensifier les terrasses, et de redéfinir le paysage sonore en développant la présence des bruits agréables : eau, arbres, cloches... et enfin, en dernier recours, de réglementer et contrôler. Ainsi, l'impasse sera végétalisée. Le long des trottoirs, des haies de buis, d'ifs et de charmilles seront installées ainsi que des jardinières d'azalés et de bruyères, agrémentées de cyprès et de tilleuls. L'impact sera double : éviter le stationnement des deux roues et empêcher les terrasses d'envahir la rue. Pour le sol, le choix s'oriente vers un bitume sablé aux vertus acoustiques intéressantes qui remplacera les actuels pavés bruyants. La fontaine, située au fond de la rue, au son reposant sera rénovée. Un square viendra agrémenter cet espace minéral.

...patrimoine architectural et des espaces urbains plus communs,

- Développer la présence de la nature dans les lieux publics,
- Développer la présence de la nature en favorisant une coproduction des interventions paysagères par les habitants et les acteurs publics,
- Développer le potentiel d'urbanité des espaces résiduels.

Le CSTB a constaté qu'un des attraits du quartier est sans conteste son offre commerciale qui est variée tout en étant spécialisée (magasins, galeries, restaurants, cafés...). Jusqu'à aujourd'hui, son développement n'a pas gommé l'histoire locale. Toutefois, l'offre de commerces de proximité tend à décroître et le bruit lié à certaines occupations extérieures tardives tend à devenir un élément de tension entre visiteurs et résidents. Il s'agit donc de préserver cette richesse de l'animation urbaine sans trop porter atteinte à la qualité de vie de cette « île » d'urbanité située au cœur de Paris. De fait, une moitié à peine des rues posent des problèmes et ces derniers sont parfois très localisés. Les difficultés naissent la plupart du temps de la concentration de certaines pratiques (flux touristiques) ou de certaines activités (bars), d'un « captage » un peu abusif de l'espace public ou de son encombrement qui génèrent un sentiment d'envahissement.

Le CSTB a donc proposé des pistes d'actions afin de conforter et de soutenir un développement des lieux où les différentes pratiques s'équilibrent et où, de ce fait, les conflits d'usage se réduisent (voir encadré).